

ESCAPADE DANS LES ECRINS

Randonnées en étoile en hôtel avec option Bien-être
4 Jours, 3 Nuits, 3 Jours de randonnée**



Inspiré par ces paysages grandioses, c'est ici, il y a près de 80 ans, qu'est né en France le premier projet de Parc national. En 1973, cette ambitieuse volonté conduira à la création du Parc national des Écrins, refuge de la faune de montagne.

Et c'est au cœur de ce domaine préservé, que nous vous avons concocté un séjour « découverte » pour mettre cette formidable activité raquette à la portée de tous ! Accompagné d'un professionnel connaissant parfaitement la vallée, vous partirez raquettes aux pieds pour des randonnées faciles et panoramiques inoubliables. Attendez-vous à du grand spectacle ! en balcon face au Pelvoux, à l'Ailefroide ou à la Barre des Écrins, vous allez en prendre plein les yeux !

Pour compléter vos plaisirs et pour éliminer les fatigues vous pourrez vous offrir l'espace bien-être avec sauna/hammam/jacuzzi.

Nos points forts...

- *Un hébergement avec sauna, hammam et jacuzzi*
- *Un hébergement en chambre deux, avec sanitaires privatifs*
- *Ce séjour existe aussi en version longue : 7 jours 6 nuits*
- *Un départ de circuit assuré à partir de 4 participants*
- *Des panoramas grandioses sur les plus hauts sommets des Écrins*

PROGRAMME

Jour 01 : Rendez-vous à 19h15 à l'hôtel le jour de votre choix, dimanche soir, lundi ou mardi soir au village de Puy-Saint-Vincent (voir plus loin la rubrique « accueil » de la fiche pratique).

Si arrivée dimanche : séjour du dimanche soir au mercredi après la randonnée en raquettes

Si arrivée lundi : séjour du lundi soir au jeudi après la randonnée en raquettes

Si arrivée mardi : séjour du mardi soir au vendredi après la randonnée en raquettes

Ci-dessous, vous trouverez des exemples de randonnées possibles parmi celles que votre accompagnateur vous proposera durant votre séjour. Le choix de ces balades sera effectué de manière judicieuse en fonction des conditions d'enneigement et de la météo bien entendu.

Jour 02 : Les Balcons des Clôts (1 750 m)

Mise en jambe et initiation DVA.

Pour ce premier jour, vous allez faire connaissance avec votre groupe, votre accompagnateur et surtout votre matériel ! Vous pourrez ainsi apprendre à utiliser le DVA (Détecteur de Victimes d'Avalanches), mais également appréhender la marche avec ces espèces de grosses raquettes à tennis... heu non, ce sont bien des raquettes à neige ! Donnez-vous le temps de vous acclimater à l'altitude ainsi qu'au froid sec des Ecrins. N'oubliez pas de profiter du paysage sublime qui vous entoure, sous la tête de la Lauzière et la Tête des Raisins, les mélèzes fièrement dressés autour de vous.

Avant de revenir à l'hôtel, une petite halte à la Maison du Parc National des Ecrins de Vallouise s'impose ! Vous pourrez ainsi mieux appréhender ce territoire si vaste et si fragile, en déambulant entre les différentes animations et expositions (www.les-ecrins-parc-national.fr).

Dénivelée : + 400 m ; - 400 m

Temps de marche : 4 h

Jour 03 : Le vallon de Narreyroux (1 820 m)

Aujourd'hui, vous allez pénétrer dans un décor digne des plus beaux contes de fées !

Raquettes aux pieds au départ de l'hôtel, nous cheminons jusqu'au petit vallon de Narreyroux.

Le long du ruisseau, prêtez attention aux bruits qui vous entourent : le craquement de la neige sous vos pas, le murmure des animaux qui se cachent entre les arbres... A la sortie du bois, vous découvrirez avec ravissement les chalets d'alpage blottis au creux du vallon. Vous ne résisterez pas à l'envie de vous rouler dans cette neige fraîche !

Dénivellations : montée 420 m, descente 420 m

Temps de marche : 4 h

Jour 04 : La Tête d'Oréac (2 088 m)

Après un court transfert à Prey d'Aval (1550 m), nous entamerons une randonnée qui mérite le détour ! Perchés au sommet de la Tête d'Oréac, vous aurez le souffle coupé devant le panorama exceptionnel à 360°. Vous ne saurez plus où donner de la tête devant ces montagnes enneigées qui se dessinent à perte de vue : les 4000 des Ecrins, les vallées de la Vallouise et du Fournel, jusqu'aux contreforts du Queyras!

Dénivellation : montée 530 m, descente 530 m Temps de marche : 4 h 30

Ailefroide (1 510 m) : Rencontre avec les géants des Ecrins

Si l'enneigement le permet, ce matin, nous nous enfonçons un plus profondément dans les Ecrins pour rejoindre notre point de départ au hameau des Claux (1 270 m). Vous sentez déjà l'air froid provenant des glaciers qui vous chatouille les narines... Pas à pas, nous pénétrons au cœur du Parc, symbole et haut lieu de l'alpinisme ! Arrivés au village d'Ailefroide, vous vous sentirez tout petit face à ces immenses parois verticales. Laissez-vous happer par l'ambiance mystique qui se dégage et les noms célèbres qui résonnent dans votre tête : Dôme de Pelvoux, Glacier Noir, Pré de Madame Carle ou Glacier Blanc...

Enveloppé dans son épais manteau de neige, le village semble figé, déserté des nombreux

grimpeurs qui y affluent en été. Mais vous n'êtes pas seuls ici ! Soyez attentifs, peut-être apercevrez-vous des chamois sur les flancs des parois, faisant la sieste au soleil...
En revenant, nous irons visiter le village de Vallouise pour admirer ses cadrans solaires et son architecture montagnarde. Férus d'histoire et de patrimoine, ne ratez pas une miette des explications de votre guide.

Dénivelée : + 400 m : - 400 m en descente

Temps de marche : 5 h

Le Belvédère des Têtes (2 045 m) : Pour finir en beauté

Pour cette dernière journée au départ de Prey d'Aval (1 550 m), nous vous réservons une randonnée au panorama plongeant sur L'Argentière-La-Bessée. Juchés en haut des Têtes, profitez de ces derniers instants pour graver dans votre mémoire ces images exceptionnelles. Vous pourrez embrasser du regard la vallée de la Durance, le vallon du Fournel, et si le temps le permet le massif du Pelvoux jusqu'au Glacier Blanc ! Nous vous l'avions promis, vous repartirez des étoiles plein les yeux...

Dénivelée : + 530 m ; - 530 m

Temps de marche : 4 h 30

FIN DU SÉJOUR VERS 16h00

C'est ici que nous nous quittons ! Vous rejoignez la gare de L'Argentière-les-Ecrins via un bus local.

Information et réservation pour rejoindre la gare depuis l'hôtel : Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr.

A moins que vous ne souhaitiez rester parmi nous une nuit de plus pour faire durer le plaisir encore quelques instants...

Nuit en supplément (voir onglet Dates et Prix), sur réservation et en fonction des disponibilités de l'hôtel.

AVERTISSEMENT

En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amenés à exceptionnellement modifier ce programme. Notre implantation locale nous permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous le Dimanche, le Lundi ou le Mardi soir à 19h15 à l'hôtel

Installation, présentation du séjour et repas en commun.

L'hôtel est situé au lieu-dit « Clôt Saint-Romain », environ 500 m avant le village de Puy-Saint-Vincent (1 400 m).

Si vous arrivez en retard : en cas de retard de train ou sur la route, un numéro d'urgence vous sera fourni dans votre convocation.

Accès train : GARE SNCF L'ARGENTIERE-LES-ECRINS

ATTENTION : la gare du Pays des Écrins desservant les stations de Puy St Vincent et de Pelvoux-Vallouise s'appelle "L'Argentière-les-Écrins". Il faut bien préciser au moment de votre réservation le nom complet de la gare de "L'Argentière-les-Écrins" car sinon vous risquez d'obtenir un billet pour la gare d'Argentière" en Savoie !

Informations et horaires : <https://www.sncf-connect.com/>

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : Ligne Paris (gare d'Austerlitz) / L'Argentière-les-Écrins
- Train de jour : Ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour L'Argentière-les-Écrins (ligne vers Briançon). *Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix-en-Provence ou Marseille, beaucoup plus long.*

- Train de jour : TGV Ligne Paris – Turin. Arrêt Oulx
- Arrivée à la gare italienne d'Oulx (Ligne Paris-Turin)
 - De Oulx, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement la gare de l'Argentière depuis la gare. Réservation obligatoire. Information et réservation : www.autocars-imberty.com – 04 92 45 18 11

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

De la gare au lieu de rendez-vous : Le Dimanche seulement, votre accompagnateur **vous accueille en gare à 18h45** pour le transfert sur le lieu de rendez-vous (transport en minibus non compris dans le tarif du séjour).

Attention, pour organiser ce transport et être certain d'avoir votre place, vous avez l'obligation de nous réserver votre transfert maximum une semaine avant la date du séjour.

Le nombre de places étant limité, tous changements devront être signalés au plus tard 72h avant votre arrivée (Soit le jeudi soir dernier délais)

Si vous arrivez le lundi ou le mardi, vous devrez emprunter la navette. Pour connaître les horaires de ces navettes vous pouvez joindre Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr.

Accès voiture

1ère possibilité : En arrivant par le nord et le col de Lautaret, rejoindre Briançon et suivre la route conduisant vers Gap pendant 5 ou 6 km jusqu'au lieu-dit PRELLES. Au carrefour, à la sortie du hameau prendre sur votre droite la D4 qui conduit au village « Les Vigneaux » et à la D994 en direction de Vallouise.

2e possibilité : En arrivant du sud par Gap et Embrun (RN 94), rejoindre l'Argentière-la-Bessée (entre Briançon et Guillestre). Traverser le bourg et suivre la D994 sur environ 10 km en direction de Vallouise.

3e Possibilité : Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours).

Attention au GPS qui veut vous conseiller d'atteindre Briançon par Bardonecchia et le col de l'Échelle mais **fermé l'hiver !**

Au péage à la sortie du tunnel côté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis L'Argentière et Puy-Saint-Vincent (1 h 10 min de trajet depuis le tunnel).

Environ 1 km avant Vallouise, un carrefour permet de rejoindre directement Puy-Saint-Vincent (route sur la gauche bien indiquée). Suivre cette route en direction de la station de ski pendant environ 4 à 5 km avant d'emprunter sur la gauche (dans un virage) la route conduisant au village et à la station de Puy-Saint-Vincent 1400 m. L'hôtel se situe à environ 150 m de cette intersection (panneau indicateur de l'hôtel).

Renseignement état des routes :

Répondeurs cols du Lautaret et du Montgenèvre : 04 92 24 44 44

Centre régional d'informations routières Marseille : 04 91 78 78 78, Lyon : 04 72 81 57 33

Attention... Nous rappelons aux utilisateurs des GPS routiers que certains cols alpins ne sont pas déneigés l'hiver et restent donc fermés à la circulation.

Nous rappelons aux utilisateurs des GPS routiers que certains itinéraires qui leurs sont indiqués ne sont pas praticables en hiver ! En effet les grands cols alpins ne sont pas déneigés l'hiver et restent donc fermés à la circulation. Il est par exemple impossible de rejoindre le Briançon par le col du Galibier et Valloire entre le mois de novembre et le mois de juin ! Quel que soit l'itinéraire que vous empruntez l'hiver pour arriver dans les Hautes-Alpes, les équipements spéciaux (Pneus neige, chaines à neige ou chaussettes ...) sont obligatoires à partir du 1^{er} novembre 2021. Entraînez-vous à les mettre avant de partir.

Si vous roulez avec un véhicule diesel, nous vous conseillons d'effectuer votre plein sur notre territoire de montagne avec du carburant « grand froid ». Le diesel des stations-services éloignées des montagnes est rarement adapté pour supporter les températures froides des nuits en altitude !

Accès bus : Possibilité de rejoindre les Ecrins en bus depuis Marseille et Paris :

- Depuis Paris : Départs réguliers les vendredis / samedis / dimanches
- Depuis Marseille : Départs réguliers les vendredis / samedis

Ces lignes seront effectuées avec des cars Grand Tourisme de dernière génération répondant aux normes Euro 5 et 6.

Plus de renseignements et réservation directement auprès du transporteur.

www.autocars-imberty.com

Autres liaisons : Liaison par les lignes régionales zou.maregionsud.fr

- Depuis Marseille, ligne 29
- Depuis Grenoble / Briançon ligne 35 puis ligne 29

Taxis

Taxi Pelvoux Écrins - Vallouise - Tél. 06 62 13 34 30 contact@ecrins-taxis.fr

DISPERSION**Fin du séjour après la randonnée du jour 4.**

Information et réservation pour rejoindre la gare depuis l'hôtel : Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr

Pour les participants venus en train le retour est à votre charge :

Transfert en navette locale pour la gare avec la navette locale. Horaires et informations : Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr. Pensez à bien vérifier l'horaire de la navette avant de prendre votre billet de retour.

Pour info, correspondances avec les lignes suivants :

- Ligne Paris / Lyon via Valence-Ville ou Valence TGV
- Ligne Paris / Lyon via Grenoble
- Ligne Marseille / Aix-en-Provence via Gap
- Ligne Grenoble
- Ligne Valence -Ville / Valence TGV
- Ligne TGV Oulx – Paris via Briançon.
 - De l'Argentière, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement la gare Oulx. Réservation obligatoire. Information et réservation : www.autocars-imberty.com – 04 92 45 18 11

Certains de ces trains circulent périodiquement, il est impératif de vérifier vos horaires de retour auprès de la SNCF au 36 35 ou <https://www.sncf-connect.com/>)

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU**Niveau 2 sur une échelle de 5.****Marcheurs contemplatifs.**

N'hésitez pas, même si vous n'avez jamais pratiqué la raquette, ce séjour est accessible à tous ! Vous cheminez sur des itinéraires vallonnés de 15 à 20 km ou itinéraires de montagne avec une dénivellée positive journalière de 400 à 600 m de montée et/ou descente pour 4 à 5 heures de marche environ. Vous marchez avec un sac léger contenant vos affaires nécessaires à la journée (pique-nique, vêtement chaud, thermos...).

Ce séjour est destiné à être une initiation ou une redécouverte des plaisirs de la balade à

raquette et autres glissades dans la neige ! Pas de panique, votre accompagnateur est là pour vous guider et vous rassurer, quel que soit votre niveau physique.

HEBERGEMENT

Vous séjournerez à Puy-Saint-Vincent, dans un hôtel** Logis de France, aux portes des Ecrins avec une vue exceptionnelle sur les sommets et parois mythiques qui vous font face. Le cadre environnant est digne d'un conte de fées et l'hébergement est idéalement situé pour démarrer de nombreuses randonnées sans effectuer de longs trajets. Dans une chambre de 2 personnes, orientée plein sud, vous profiterez un peu plus longtemps du soleil rasant en fin d'après-midi.

L'ambiance familiale se ressent dans l'accueil de Sophie et Jean-François qui vous satisferont par leur gentillesse et leur disponibilité. Lors de vos soirées, vous n'aurez que l'embarras du choix entre les diverses possibilités : vous lover dans un canapé au coin de la cheminée, vous enflammer sur une partie de billard, ping-pong ou baby-foot, ou bien vous détendre en profitant du SPA privatif (réservation à faire le matin pour le soir) composé d'un sauna, hammam et jacuzzi.

Restauration

La nourriture en randonnée est un sujet primordial, pour avoir suffisamment d'énergie pour marcher plusieurs heures durant, mais également car c'est important pour le moral ! Comme dit le dicton : "Quand l'appétit va, tout va !"...

Nous avons à cœur de choisir des partenaires qui sont en accord avec nos valeurs éthiques et écoresponsables. Nous œuvrons auprès d'eux afin qu'ils tendent vers cet idéal, et leurs efforts sont remarqués peu à peu. Le changement met parfois du temps à s'installer durablement, alors soyez indulgents envers eux. Faisons preuve de patience et donnons le temps aux habitudes d'évoluer vers des pratiques plus vertueuses !

Pour le midi, vous retrouverez souvent des salades composées dans de petites boîtes hermétiques réutilisables. Vous aurez également l'agréable surprise de découvrir des produits typiques de notre massif : charcuterie artisanale, fromages locaux, miel et délices sucrés, etc.

Vivres de courses / Encas

Les vivres de courses sont à prévoir individuellement, à votre charge. L'apport nutritif des différents encas au cours de la randonnée est à ne pas négliger. Ces encas peuvent être constitués selon vos goûts de fruits secs (figues, dattes, abricots secs ou bien pruneaux), de barres de céréales (n'hésitez pas à piocher sur internet pour innover avec les nombreuses recettes maison, cela peut être un atelier ludique dans votre préparation !), de pâte d'amande, de pâte de coing, etc.

TRANSFERTS INTERNES

Les transferts sur les différents départs de randonnée se font usuellement en minibus, conduit par la grâce et la douceur de votre accompagnateur. Précisez si vous êtes sujets au mal des transports afin de passer devant et de profiter de la bande son choisie par le pilote. Prenez votre mal en patience, cela ne durera pas longtemps, et profitez des paysages à couper le souffle à chaque virage.

Suivant les circonstances, nous pouvons également être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule personnel pour rejoindre les départs de randonnée. Ne vous inquiétez pas, nous ne vous le demanderons pas si l'état des routes n'est pas praticable (notamment en cas de tempête de neige !). Dans ce cas, nous vous proposeront un défraiement en fonction des kilomètres parcourus

PORTAGE DES BAGAGES

Sur ce séjour, vous êtes en étoile (non pas en étoile de mer, mais de montagne !). Bref vous n'avez pas à porter vos affaires car **vos bagages restent à l'hôtel**. Donc, pas de sac à dos volumineux à porter (ouf !). Nous vous demanderons seulement d'ajouter dans votre sac le matériel indispensable à votre sécurité dans le milieu enneigé, composé d'une pelle à neige et une sonde repliée sur elle-même (matériel distribué par votre guide le premier jour). Vous

devrez donc prévoir un petit sac à dos d'environ 35 à 38L, afin d'y glisser votre kit de survie pour la journée, c'est-à-dire : le casse-croûte fourni par l'hôtel, des vêtements chauds, un thermos pour réchauffer l'ambiance, etc.

GROUPE

Départ assuré à partir de 4 participants

Groupe limité à 12 personnes

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'État, spécialiste de la Vallouise.

SECURITÉ

Les territoires de montagne éloignés des zones d'habitation restent souvent à l'écart de la couverture de la téléphonie mobile ou sont affectés par de nombreuses zones d'ombre imprévisibles. Pour se préserver de ces déconvenues et vous assurer une sécurité maximale, les professionnels de Destinations Queyras sont équipés de radio VHF autorisant un accès direct aux services de secours en montagne.

Pour tous nos séjours à raquette, nous vous fournissons un DVA (détecteur de victimes d'avalanches) accompagné d'une pelle et d'une sonde.

MATERIEL FOURNI

Nous vous fournissons des raquettes TSL ainsi que les bâtons, un DVA (détecteur de victimes d'avalanches) accompagné d'une pelle et d'une sonde.

Nous vous fournissons des raquettes à plaque TSL ainsi que les bâtons de marche. Selon votre taille et votre poids, vous serez équipé d'un matériel adapté : raquettes petit tamis pour les moins de 55 kg et raquettes grand tamis si vous pesez plus de 80 à 85 kg (il ne faut pas oublier les quelques kilos du poids du sac !).

En termes de matériel de sécurité, il est indispensable lors d'activités en milieu enneigé d'être équipé d'un DVA (détecteur de victimes d'avalanches). Ce boîtier électronique sera à porter directement sur vous, sous votre veste. Dès le premier jour, votre accompagnateur vous expliquera son fonctionnement et vous assisterez à un étrange ballet de raquetistes sur fond sonore de bips plus ou moins intenses. Pour que le spectacle se déroule sans anicroche, nous vous confierons également une petite pelle à neige démontable et une sonde repliable, auxquelles vous devrez faire une place impérativement dans votre sac à dos. Ne vous inquiétez pas, en cas de fortes chutes de neige, nous ne vous demanderons pas de déneiger devant l'hébergement à l'aide de ces « mini-pelles » ! Les services de déneigement avec leurs impressionnants chasse-neiges sont là pour ça.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

En randonnée le **principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste chaude en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, surtout en hiver car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses.

Éviter les anoraks et **proscrire les combinaisons de ski**, trop chaud et encombrant.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner

- 1 bonnet
- 1 paire de gants chauds (prévoir 1 paire de rechange)
- 2 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (en matière respirante)
- 1 sous-pull à manches longues également adapté à l'effort
- 1 veste en fourrure polaire
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon adapté à la marche (pantalon type « jean » interdit car il gèle lorsqu'il est humide !)
- 1 surpantalon imperméable et respirant (type gore-tex ou équivalent)
- 1 caleçon chaud (il également être utilisé pour la soirée en refuge)
- 2 paires de chaussettes de randonnée, hautes et chaudes et adaptées à la marche
- 1 maillot de bain pour l'accès au sauna de l'hôtel

Le matériel indispensable

- 1 sac à dos de 35/38 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram (Proscrire absolument les bottes et après-skis qui ne sont pas adaptées aux raquettes)
- 1 paire de guêtres hautes qui couvrent bien vos chaussures et le bas de la jambe
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil catégorie 3 à 4
- 1 thermos pour une boisson chaude obligatoire en hiver
- 1 gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques
- des vivres de course de votre préférence (nous vous en donnons également en complément)
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confié à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- crème solaire et écran labial

Pour le soir à l'hébergement

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange
- 1 lampe frontale ou de poche

Pharmacie personnelle (votre guide à également une pharmacie collective)

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

DATES ET PRIX

DATE DEPART	DATE DE FIN	PRIX PAR PERSONNE
18/12/2022	21/12/2022	585 €
19/12/2022	22/12/2022	585 €
20/12/2022	23/12/2022	585 €
08/01/2023	11/01/2023	585 €
09/01/2023	12/01/2023	585 €
10/01/2023	13/01/2023	585 €
29/01/2023	01/02/2023	585 €
30/01/2023	02/02/2023	585 €
31/01/2023	03/02/2023	585 €
05/02/2023	08/02/2023	585 €
06/02/2023	09/02/2023	585 €
07/02/2023	10/02/2023	585 €
12/02/2023	15/02/2023	585 €
13/02/2023	16/02/2023	585 €
14/02/2023	17/02/2023	585 €
19/02/2023	22/02/2023	585 €
20/02/2023	23/02/2023	585 €
21/02/2023	24/02/2023	585 €
05/03/2023	08/03/2023	585 €
06/03/2023	09/03/2023	585 €
07/03/2023	10/03/2023	585 €
12/03/2023	15/03/2023	585 €
13/03/2023	16/03/2023	585 €
14/03/2023	17/03/2023	585 €
19/03/2023	22/03/2023	585 €
20/03/2023	23/03/2023	585 €
21/03/2023	24/03/2023	585 €

Options

- Supplément single en fonction des disponibilités : 75€
- Supplément Bien-être (accès au Spa) : 10€ la séance à régler sur place - sur réservation, sur place.

Nuits supplémentaires :

- Hôtel en chambre de 2 (douche + WC) - base 2 pers : 89€
- Hôtel en chambre de single (douche + WC) : 109€

LE PRIX COMPREND

- La pension complète en hôtel** suivant la formule choisie
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'État
- Les transferts en minibus nécessaires au programme de randonnées
- La fourniture des raquettes et des bâtons
- La location du l'équipement de sécurité hivernal (DVA + pelle + sonde)
- La taxe de séjour
- Le transfert aller de la gare à l'hôtel (pour ceux qui arrivent dimanche soir)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et le vin pendant les repas
- Les transferts entre la gare et l'hôtel (Si vous arrivez le dimanche, nous contacter)
- L'accès au sauna, hammam et jacuzzi
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- Le supplément chambre individuelle, les nuits supplémentaires...
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Randonner, c'est se mettre à l'écoute de son corps et de ce qui l'entoure mais c'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature. Randonner, c'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village, rencontre apportant la dimension humaine à la découverte d'un pays... Parmi les paysages de la vallée de la Vallouise, ce séjour de grande qualité conjuguera en outre la sérénité d'un hébergement confortable et réputé à la découverte d'un milieu naturel exceptionnel.

LE PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Qu'est-ce qu'un parc national ? (Extrait du site officiel www.ecrins-parcnational.fr/)

C'est un territoire généralement vaste dont la richesse biologique, la qualité paysagère, l'intérêt culturel et le caractère historiquement préservé justifient une protection et une gestion qui garantissent la pérennité de ce patrimoine considéré comme exceptionnel. Depuis la loi du 14 avril 2006, le parc est composé d'un cœur réglementé et d'une aire d'adhésion. Espace protégé, le cœur fait l'objet d'une réglementation spécifique alors que l'aire d'adhésion est définie sur la base d'une charte proposée aux communes. Évalué et révisé tous les 15 ans, ce projet de territoire traduit une solidarité écologique entre le cœur et les espaces environnants en mettant en œuvre la valorisation économique du patrimoine et le développement durable des communes adhérentes. Le Parc national est géré par un établissement public qui dépend du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer.

Les Écrins : son histoire, son territoire, ses missions

C'est une longue histoire. Après la création éphémère d'un "Parc national de la Bérarde" en 1913, il faut attendre 1973 pour la création officielle du Parc national des Écrins sous l'impulsion des alpinistes, des associations naturalistes et du Club Alpin Français. Organisé en secteurs, le Parc s'appuie sur des équipes de terrain en charge de la gestion et de l'animation quotidienne de ce vaste territoire. Les maisons du parc sont des lieux permanents d'accueil des publics et de rencontres avec les acteurs locaux. Les secteurs géographiques concernent deux départements, les Hautes-Alpes et l'Isère et deux régions : Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes. Le Parc national des Écrins est l'un des neuf parcs nationaux français avec la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, le Mercantour, la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane.

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3536 OT Briançon

Carte TOP 25 IGN 3436 ET Meije-Pelvoux

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + extension COVID (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).

- Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID :

Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie)

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement,
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex